A RETENIR CETTE SEMAINE:

Mildiou: Peu d'évolution de la situation. Etat sanitaire bien contenu. Pression moyenne. Oïdium : Le risque oïdium doit maintenant être pris en compte sur toutes les parcelles.

Tordeuses : Peu de glomérules observés.



Stades phénologiques

La croissance de la vigne est toujours très active. Deux à trois feuilles supplémentaires ont été observées en une semaine. Cette dynamique va perdurer encore au cours de la semaine à venir. La perception d'un développement phénologique homogène du vignoble prédomine. Le relevage et le premier écimage sont en cours.

Dans les parcelles de chardonnay présentant déjà 12-13 feuilles étalées, le début de la floraison est proche. Fait encore anecdotique : quelques fleurs dans les pieds ont été aperçues dans des parcelles de chardonnay très précoces. Pour mémoire, la date moyenne de la pleine floraison sur les dix dernières années est le 11 juin.

Le retard phénologique sur la moyenne décennale tend à se réduire. Il est estimé à environ deux semaines.

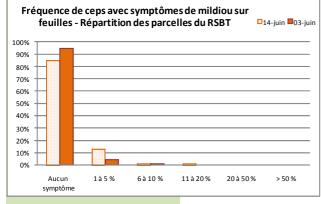
Chardonnay: stade 18 "11-12 feuilles étalées".

Pinot noir : stade 17 "10 feuilles étalées, boutons floraux séparés" à stade 18. Meunier : stade 17 à stade 18.

Mildiou

Situation

Peu d'évolution constatée depuis le milieu de la semaine dernière. L'état sanitaire du vignoble est globalement bien maîtrisé.



Evénements pluvieux	Sortie des symp- tômes sur feuilles à partir du :
9 juin	17 juin
13 juin	19 juin
16 juin (Côte des Bar)	21 juin
17 juin	23 juin

(Abaque d'incubation élaborée à partir des prévisions Météo France - Répondeur Reims)

Des taches éparses, essentiellement dans les pieds, sont observées dans la quasi-totalité des régions. A notre connaissance, seule la Vallée de l'Ardre semble encore épargnée. Un plus grand nombre de parcelles avec des symptômes sur feuilles est observé en Côte des Bar, dans le Sézannais et la région des Coteaux du Petit Morin. Dans la majorité des cas, il s'agit de symptômes épars. Les situations avec des foyers plus importants demeurent peu fréquentes : taches régulières pouvant atteindre 10 à 20 % de ceps touchés.

Sur le réseau SBT, au 14 juin, 15 % des parcelles (28 sur 182 parcelles) sont concernées par des symptômes sur feuilles (1 tache à 15 % de ceps touchés) contre 5 % au 7 juin.

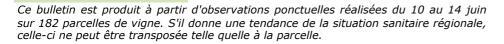
De nouvelles contaminations ont pu avoir lieu lors des épisodes de pluies des 13, 16 (Côte des Bar) et 17 juin. Les durées d'incubation sont actuellement courtes du fait des températures estivales (6-7 jours). Les cycles en cours sont repris dans le tableau ci-contre.

Analyse du risque

L'analyse du risque mildiou décrite dans le dernier bulletin reste d'actualité. Le risque mildiou est faible dans les secteurs du vignoble encore indemnes de symptômes. Dans les secteurs avec des taches plus régulières, le risque de contamination est un peu plus élevé mais il reste toutefois modéré. A l'échelle du vignoble, le risque mildiou demeure globalement moyen.

Les inflorescences entrent dans leur période de plus grande sensibilité.

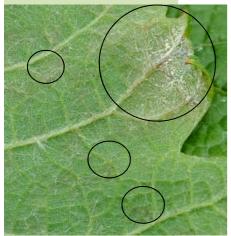
La maîtrise du risque mildiou passe par une bonne prévention des contaminations secondaires : tenir compte des prévisions de pluies, de la pousse de la vigne et de l'état sanitaire des parcelles.







Oïdium



Taches sporulantes, blanchâtres, visibles à la face inférieure de la feuille.

Situation

Sur les parcelles de chardonnay, la surveillance de l'oïdium sur feuilles se poursuit. Elle se fait, à ce stade phénologique, sur les étages foliaires 1 à 6 en partant de la base du rameau. L'échantillonnage par parcelle est de 25 feuilles (1 feuille par cep).

En ce début de semaine, très peu de nouveaux symptômes sont observés.

A ce jour sur le réseau SBT, aucune tache signalée.

Comme rappelé dans le dernier bulletin, il est encore trop tôt pour se prononcer sur le profil de la campagne. Une première tendance pourra être dégagée au stade "début floraison". Elle sera confirmée à la floraison.

Analyse du risque

Les inflorescences entrent dans leur période de plus grande réceptivité (période floraison – nouaison).

Vigilance notamment dans les parcelles présentant déjà quelques symptômes sur feuilles et les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes.

Jeunes glomérules.

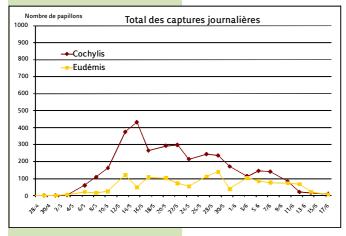
Tordeuses

Situation

Même si quelques captures marginales d'eudémis sont encore enregistrées, on peut considérer maintenant que le vol de la première génération de tordeuses est terminé.

Avec la séparation des boutons floraux, les glomérules (formés de 2 à 4 boutons), sont plus facilement détectables. Ils restent rares : maximum de 8 glomérules pour 100 inflorescences signalés à ce jour. Les chenilles mesurent en moyenne 2 à 3 mm.

La situation est conforme à celle attendue compte tenu de la faible activité de ponte décelée au cours des 4 semaines écoulées.



Analyse du risque

Poursuivre les observations des parcelles habituellement plus concernées (observation de 50 inflorescences prises au hasard sur 1 aller-retour dans la parcelle - 1 inflorescence par cep).

Pour rappel le seuil d'intervention est de 100 glomérules avec chenille vivante pour 100 inflorescences en zones hors confusion sexuelle et 30 glomérules avec chenille vivante pour 100 inflorescences en zones sous confusion sexuelle.

Le faible nombre de glomérules vu sur les réseaux d'observations tend à confirmer une faible pression G1.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohesis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Auboise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de Coopérative Charles Collin, Compas et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet www.champagrica.fr et www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr

Animation du réseau Vigne : Lauriane JOSSE, CIVC, 03 26 51 34 46, lauriane.josse@civc.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



